L'an deux mil vingt-deux, le mardi 19 juillet, à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 07 juillet 2022

Présents: Mesdames LALANCE Ghislaine, GEORGES Claire, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, DE GUILLEBON Olivier.

Excusés: NYZAM Fabienne, VALOIS Pierre

Absent: néant.

Madame NYZAM Fabienne a donné pouvoir à Monsieur BEGUERIE Stéphane pour voter en son nom

Monsieur VALOIS Pierre a donné pouvoir à Monsieur de GUILLEBON pour voter en son nom

Madame GEORGES Claire a été désignée secrétaire de séance.

Election premier adjoint:

Considérant la démission de Monsieur de GUILLEBON Olivier qui occupait le poste de premier adjoint mais reste conseiller, qui a été acceptée par Madame la Préfète et notifiée à Monsieur de GUILLEBON par courrier le 07 juillet 2022,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de premier adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Procède à la désignation du premier adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat: Monsieur Patrick CHLASTA

Nombre de votants: 11

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1 Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Le Maire

Résultats: 10 votes pour Monsieur CHLASTA Patrick

Monsieur Patrick CHLASTA est désigné en qualité de premier adjoint au Maire.

Séance levée 20 h 30

S. BEGUERIE

La Secrétaire

C. GEORGES